

Relevé de décision Commission d'évaluation BDO du 15.11.2018 à Montpellier (34)

Nota :

Un compte rendu décrivant le projet et détaillant les observations de la commission d'évaluation sera disponible prochainement

Les projets évalués

1. **Construction de 20 logements participatifs Maisons Ecoé**
ZAC du Castelet à Clapiers (34) CONCEPTION
2. **Construction d'une cantine scolaire**
à Clarensac (30) CONCEPTION
3. **Extension de l'EHPAD Coste Baills**
à Elne (66) CONCEPTION
4. **Réhabilitation d'un immeuble de bureaux et de services INSPIR**
à Castelnau-le Lez (34) CONCEPTION
5. **Évaluation de la construction Maison régionale chasse et pêche**
à Montpellier (34) USAGE

Les membres de la commission

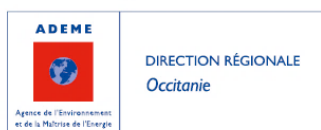
Jean-Baptiste Beis (DES Conseil), Frédéric Bœuf (IMT Mines Alès), François Duclos, Laurent Faravel (Plus de Vert), Sylvain Giessner (C+POS), Michel Irigoien (Ville de Montpellier), Jean-Jacques Johannet (Architecte), Fabrice Lamoureux (Conseil Régional Occitanie / Pyrénées-Méditerranée), Dorian Litvine (Iséa Projects), Sophie Mathis (EODD Ingénieurs Conseils), Christine Saillot (Socotec).

L'équipe Envirobat Occitanie

Grace Almeida, Catherine Bonduau-Flament, Sandrine Castanié, Pauline Lefort, Christophe Prineau.

L'équipe Envirobat Occitanie tient à remercier :

- Jean-Jacques Johannet pour la Présidence de la commission.
- L'Association Régionale de la Pêche en Occitanie pour son accueil et la mise à disposition de la salle.



Les actions d'Envirobat Occitanie sont cofinancées par la DREAL Occitanie, la direction régionale Occitanie de l'ADEME, le FEDER, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.



Bâtiments
Durables
Occitanie

COMMISSION D'ÉVALUATION 15.11.2018

1. 20 logements participatifs Maisons Ecoé | Clapiers (34) Phase Conception | V3.2

RAPPORT DE LA COMMISSION D'ÉVALUATION :

- Validation des **77/90 points** issus du référentiel.
- Attribution de **5 points** bonus **innovation** pour cette phase d'évaluation.
- Attribution de **9 points** pour la **cohérence durable** du projet.

CONCLUSION :

**LE PROJET EST RECONNU BATIMENT DURABLE EN OCCITANIE
CONTEXTE MEDITERRANEE - PHASE CONCEPTION - NIVEAU OR (91 POINTS)**

2. Cantine scolaire | Clarensac (30) Phase Conception | V3.2

RAPPORT DE LA COMMISSION D'ÉVALUATION :

- Validation des **72/90 points** issus du référentiel.
- Attribution de **3 points** bonus **innovation** pour cette phase d'évaluation.
- Attribution de **6 points** pour la **cohérence durable** du projet.

CONCLUSION :

**LE PROJET EST RECONNU BATIMENT DURABLE EN OCCITANIE
CONTEXTE MEDITERRANEE - PHASE CONCEPTION - NIVEAU OR (81 POINTS)**

3. EHPAD Coste Baills | Elné (66) Phase Conception | V3.2

RAPPORT DE LA COMMISSION D'ÉVALUATION :

- Validation des **56/90 points** issus du référentiel.
- Attribution de **3 points** bonus **innovation** pour cette phase d'évaluation.
- Attribution de **8 points** pour la **cohérence durable** du projet.

CONCLUSION :

**LE PROJET EST RECONNU BATIMENT DURABLE EN OCCITANIE
CONTEXTE MEDITERRANEE - PHASE CONCEPTION - NIVEAU ARGENT (67 POINTS)**

4. Immeuble de bureaux et de services 'Inspire' Castelnau-le-Lez (34) | Phase Conception | V3.3

RAPPORT DE LA COMMISSION D'ÉVALUATION :

- Validation des **71/90 points** issus du référentiel.
- Attribution de **5 points** bonus **innovation** pour cette phase d'évaluation.
- Attribution de **7 points** pour la **cohérence durable** du projet.

CONCLUSION :

**LE PROJET EST RECONNU BATIMENT DURABLE EN OCCITANIE
CONTEXTE MEDITERRANEE - PHASE CONCEPTION - NIVEAU OR (83 POINTS)**



Bâtiments
Durables
Occitanie

COMMISSION D'ÉVALUATION
15.11.2018

5. Maison régionale de la chasse et de la pêche | Montpellier (34) Phase Usage | V3.0

RAPPORT DE LA COMMISSION D'ÉVALUATION :

- Suite à la présentation et aux échanges autour du projet, la commission d'évaluation n'a pas pu se positionner sur le niveau de reconnaissance visé aux vues des résultats obtenus en phase usage.
- La commission a souhaité s'appuyer sur le comité de validation scientifique et technique (CVST) d'Envirobat Occitanie.
- Le CVST d'Envirobat Occitanie prendra donc le relais et devra se positionner afin de trouver une issue.

CONCLUSION :

L'ÉVALUATION DU PROJET A ÉTÉ AJOURNÉE EN ATTENDANT LA DÉCISION DU CVST.